

## Votre quartier va changer... Comment ?



- **Présentation et découverte  
du projet d'architecture du futur bâtiment  
en place du Beach-Volley et  
de la maison de quartier « Villa Croissant »**

Séance d'échange et de questions-réponses  
avec les habitants du quartier, en présence  
d'Yvan Rochat, conseiller administratif de la Ville de Vernier,  
des bureaux d'architectes lauréats du concours  
F. Graf & J. Menoud + Beric Réalisations SA.

Venez nombreux !

**le jeudi 18 juin 2015**

à 20 heures à la salle polyvalente sous l'école des Ouches

**FORUM**

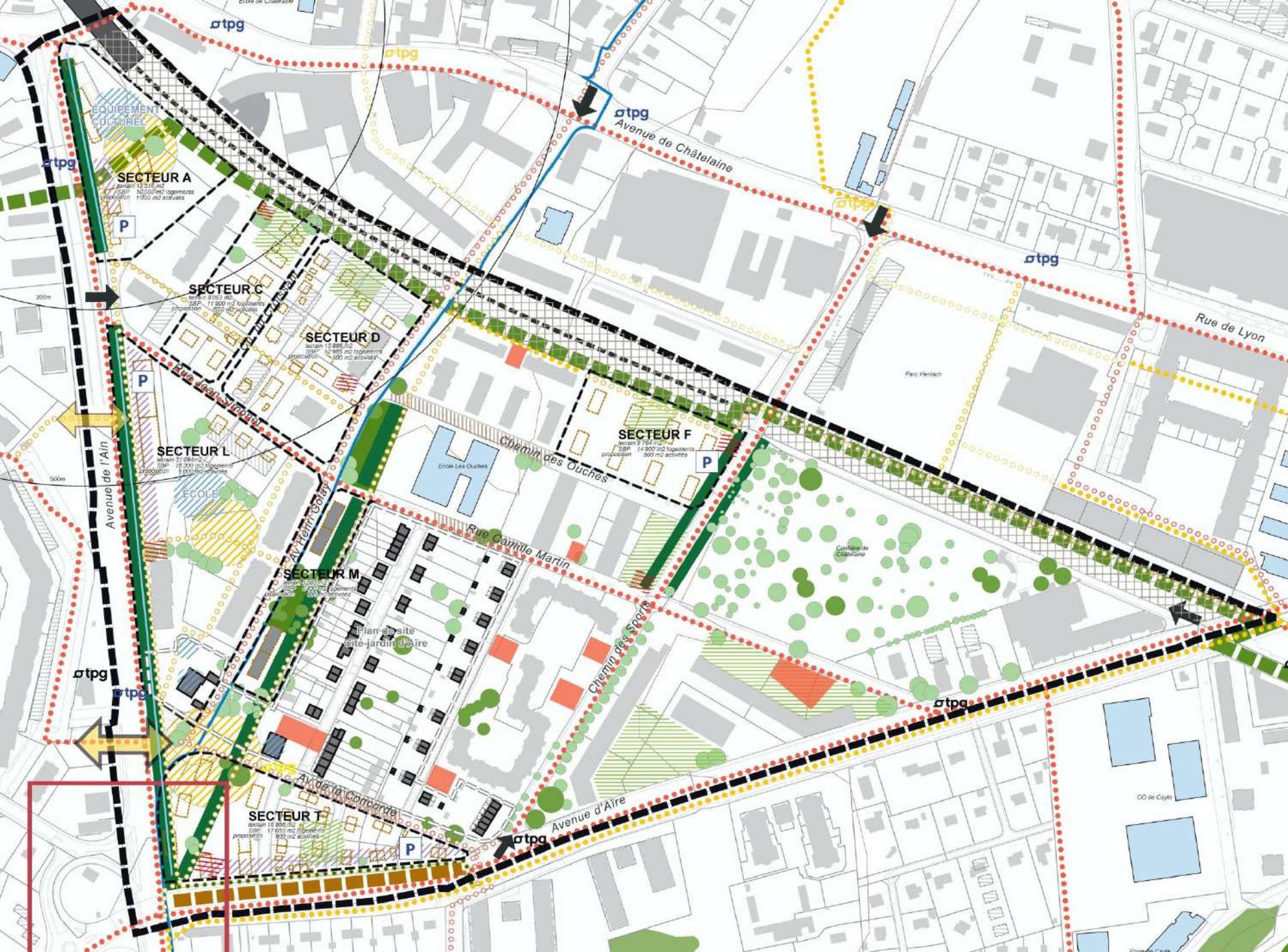
DEMOCRATIE  
PARTICIPATIVE

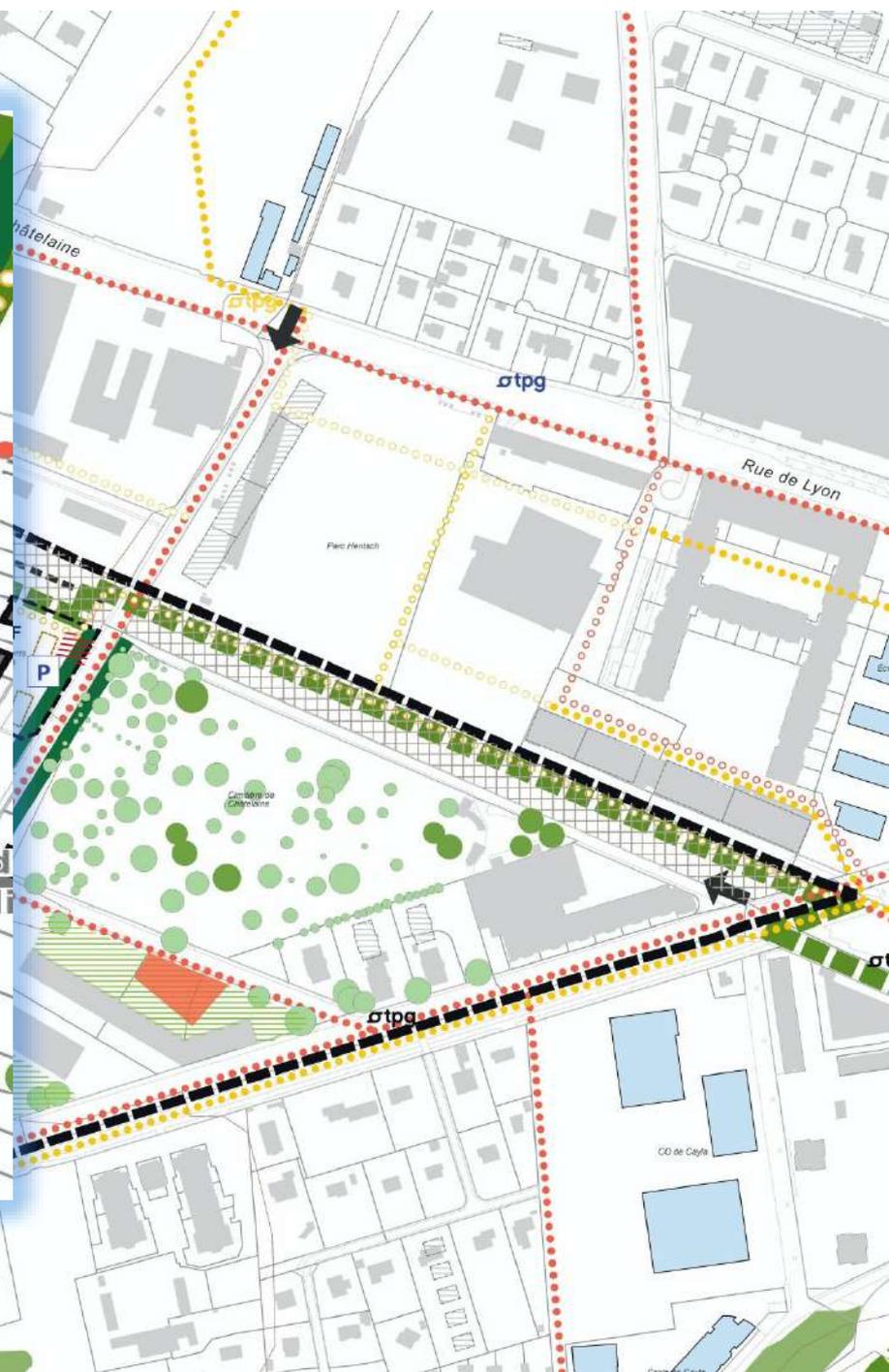
[www.forum1203.ch](http://www.forum1203.ch) – [info@forum1203.ch](mailto:info@forum1203.ch)

# Déroulement

- **20H Ouverture et accueil**
  - Présentation de l'actualité des différents secteurs
  - Contextualisation – M. Yvan Rochat, M. Laurent Beck
- **20H30 Présentation du projet «Croissant»**

Par le bureau d'architectes F.Graf & J.Menoud et les représentants de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV)
- **21H Questions-réponses**
- **Verrée et clôture de la soirée à 22H**









# Actualité Secteur M

Propriétaires : Fondation HBM Emile-Dupont

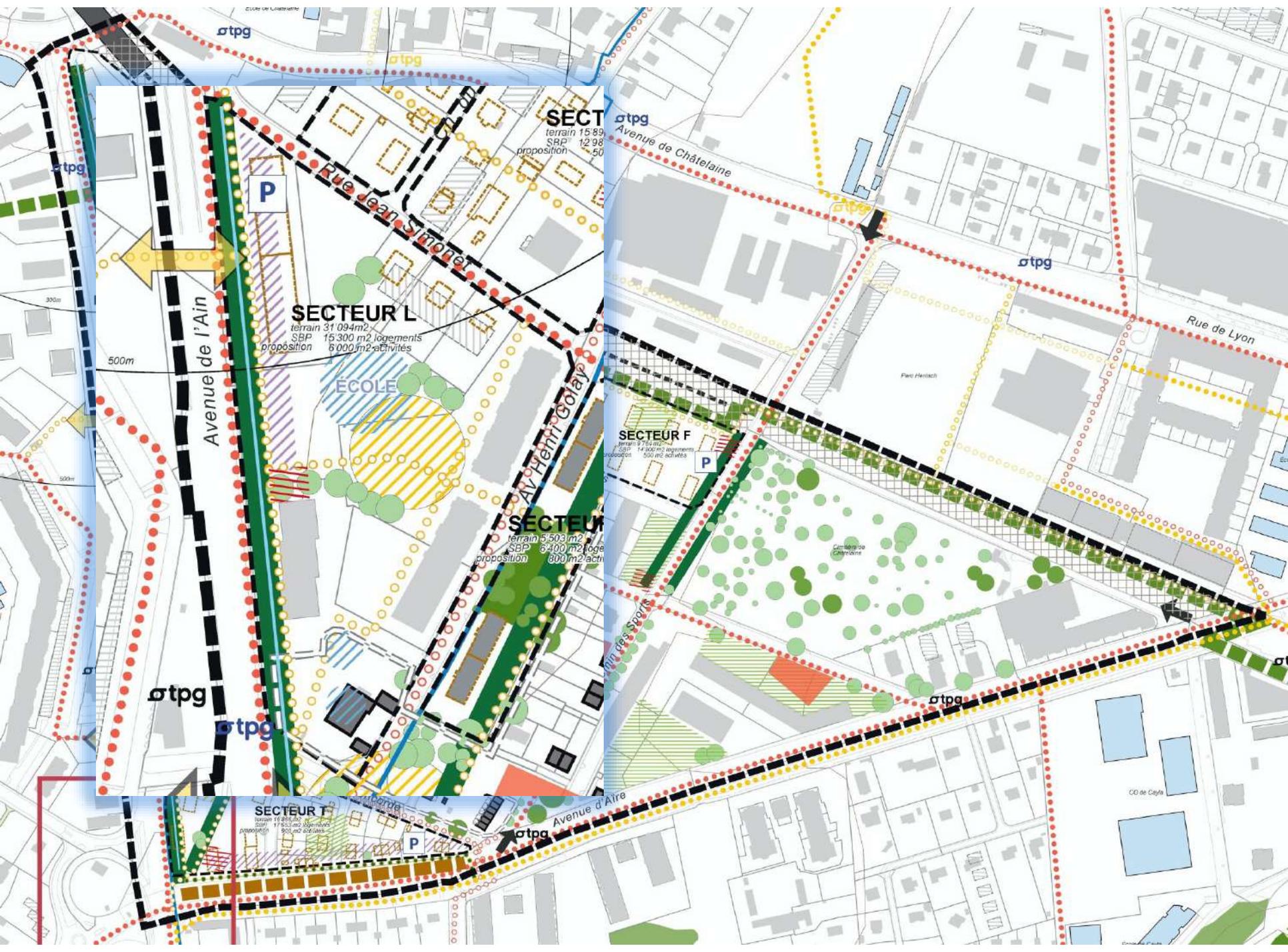
- 2013 : Concours d'architecture
- Projet lauréat : *Capucines* (oct. 2013)



# Actualité Secteur M

Propriétaires : Fondation HBM Emile-Dupont

- 2013 : Concours d'architecture
- Projet lauréat : *Capucines* (oct. 2013)
  - 36 → 80 logements
  - Conservation du cœur boisé
- Autorisations en cours d'instruction
- Ouverture du chantier 2016



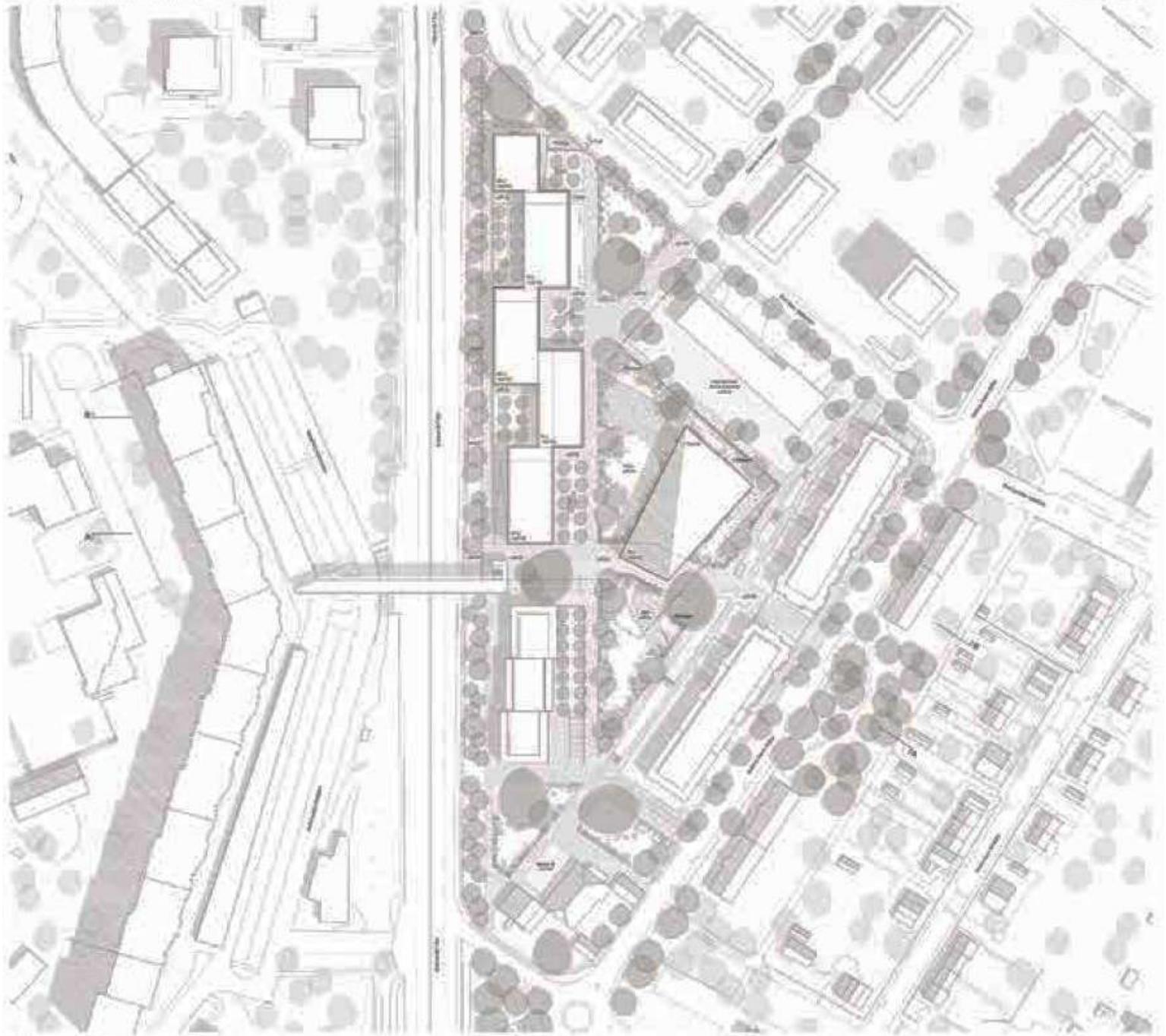




# Actualité Secteur L

Propriétaires : Ville de Vernier & Urban Project SA

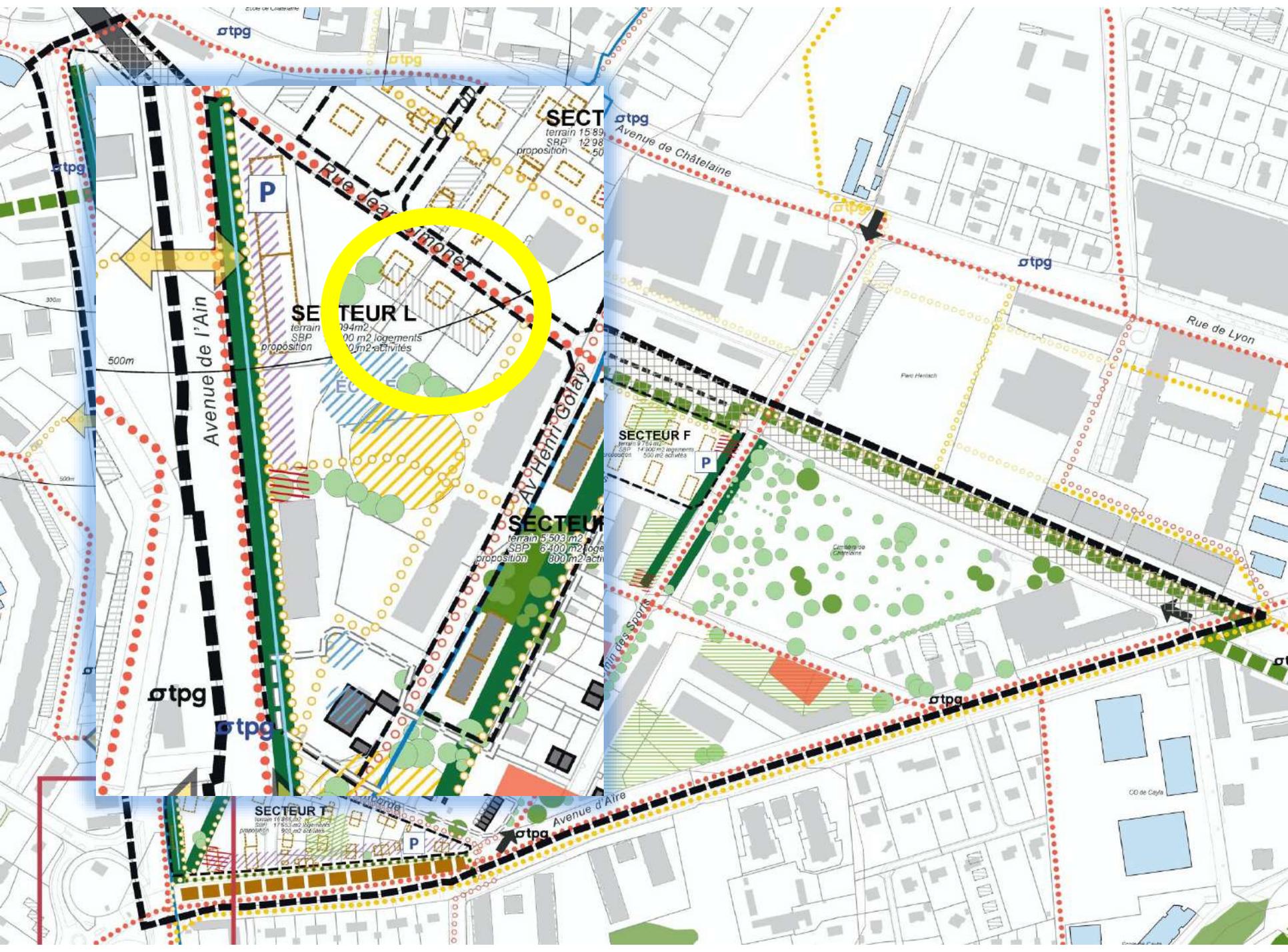
- 2014 : Concours d'architecture
- Projet lauréat : *Marakei* (juin 2014)
  - 86 → 170 logements
  - Groupe scolaire de 16 classes



# Actualité Secteur L

Propriétaires : Ville de Vernier & Urban Project SA

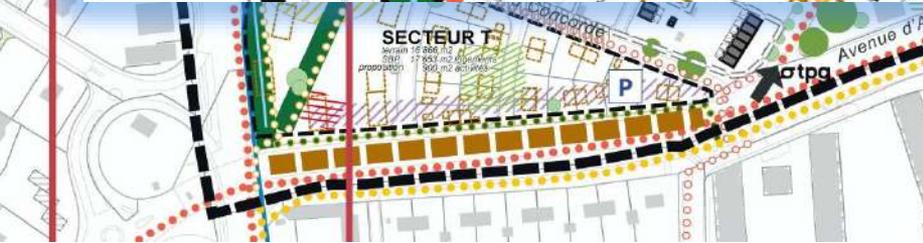
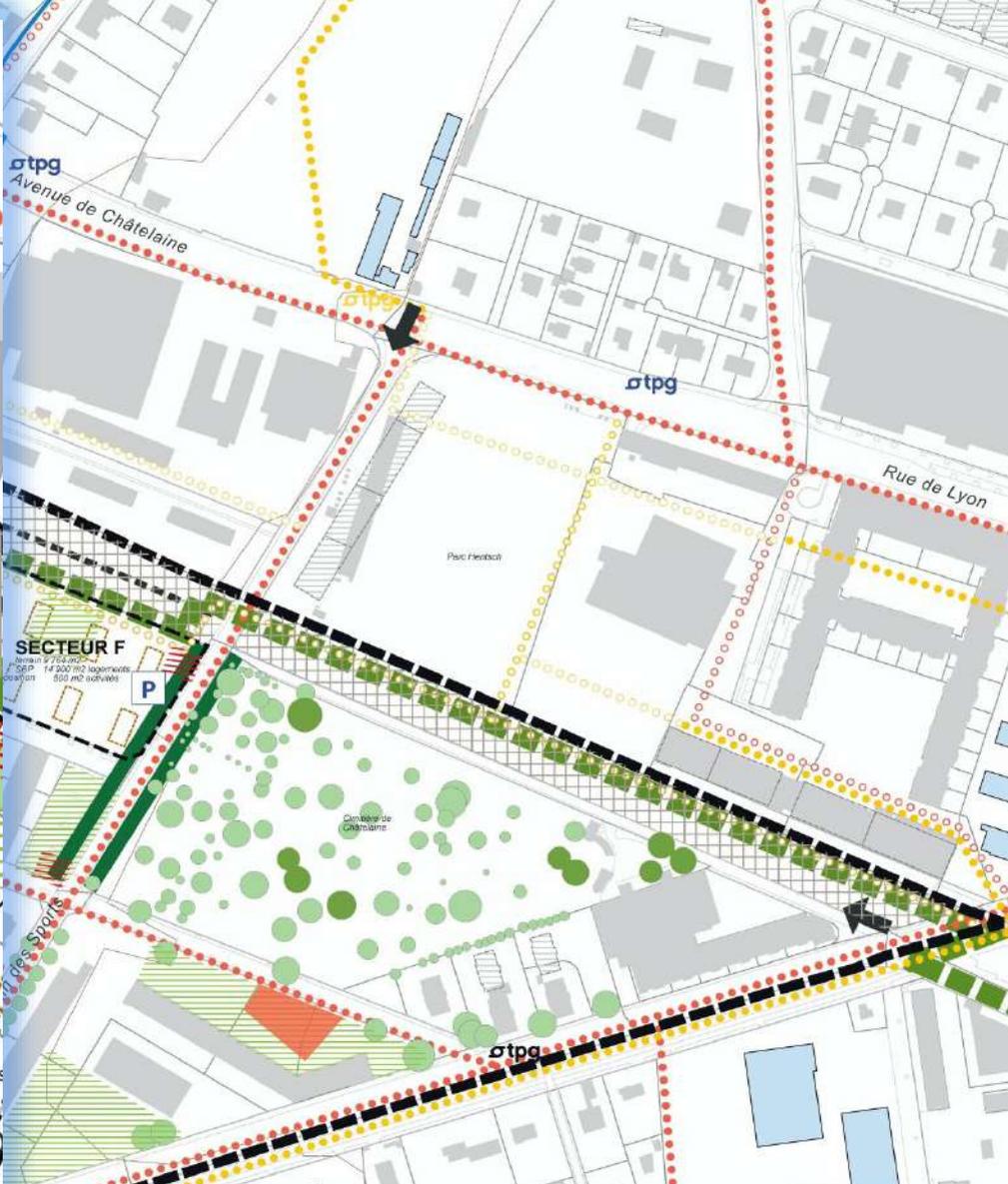
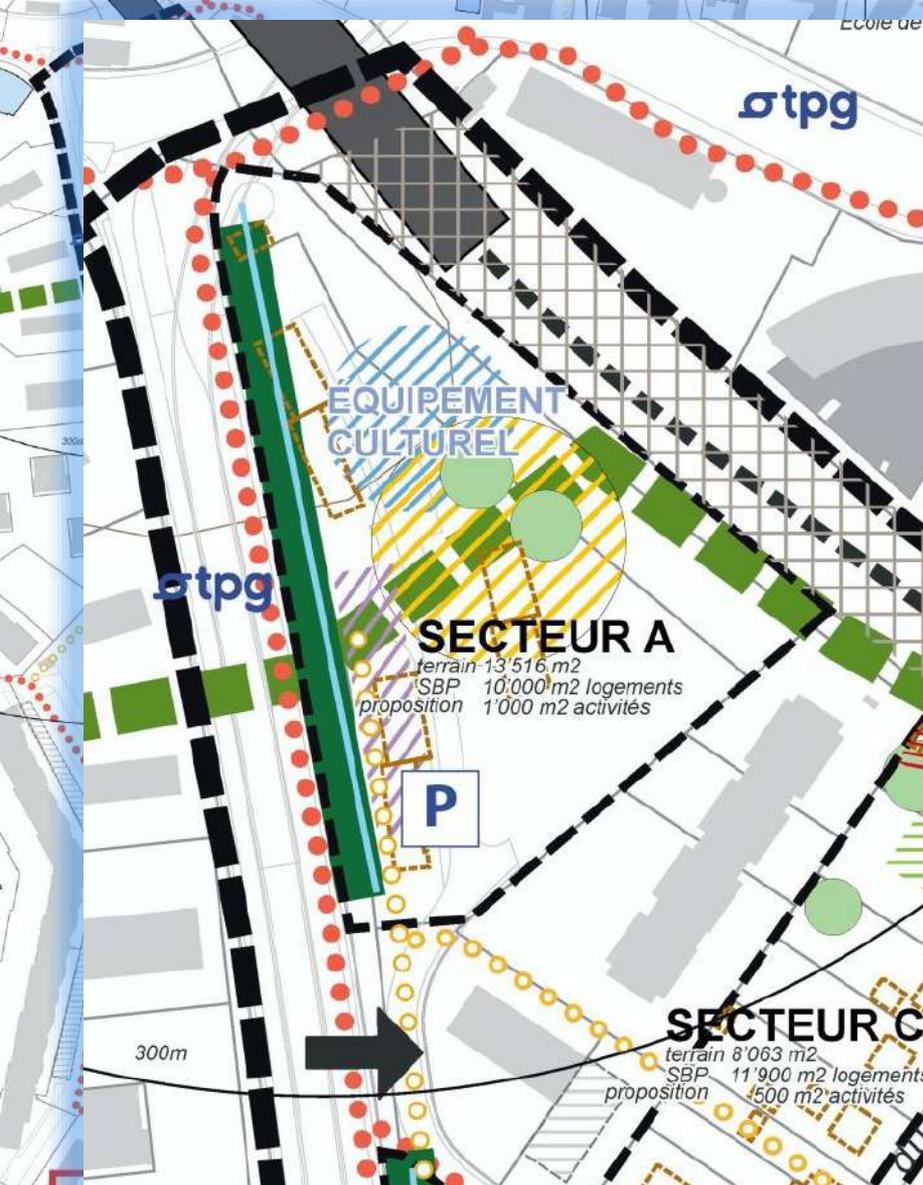
- 2014 : Concours d'architecture
- Projet lauréat : *Marakei* (juin 2014)
- Etude de faisabilité de la passerelle
  
- Ouverture du chantier de l'école 2016



# Actualité Secteur L

Propriétaires : Ville de Vernier & Famille Pittet

- Plan localisé de quartier → pas de concours
- Bureaux d'architectes : Mayor&Beusch + ATBA
  - Haute performance énergétique
  - 5/6 étages, 44 logements
  - Une crèche au rez-de-chaussée
  - Connexion parking souterrain existant
- Autorisation acceptée
- Ouverture du chantier : indéterminée

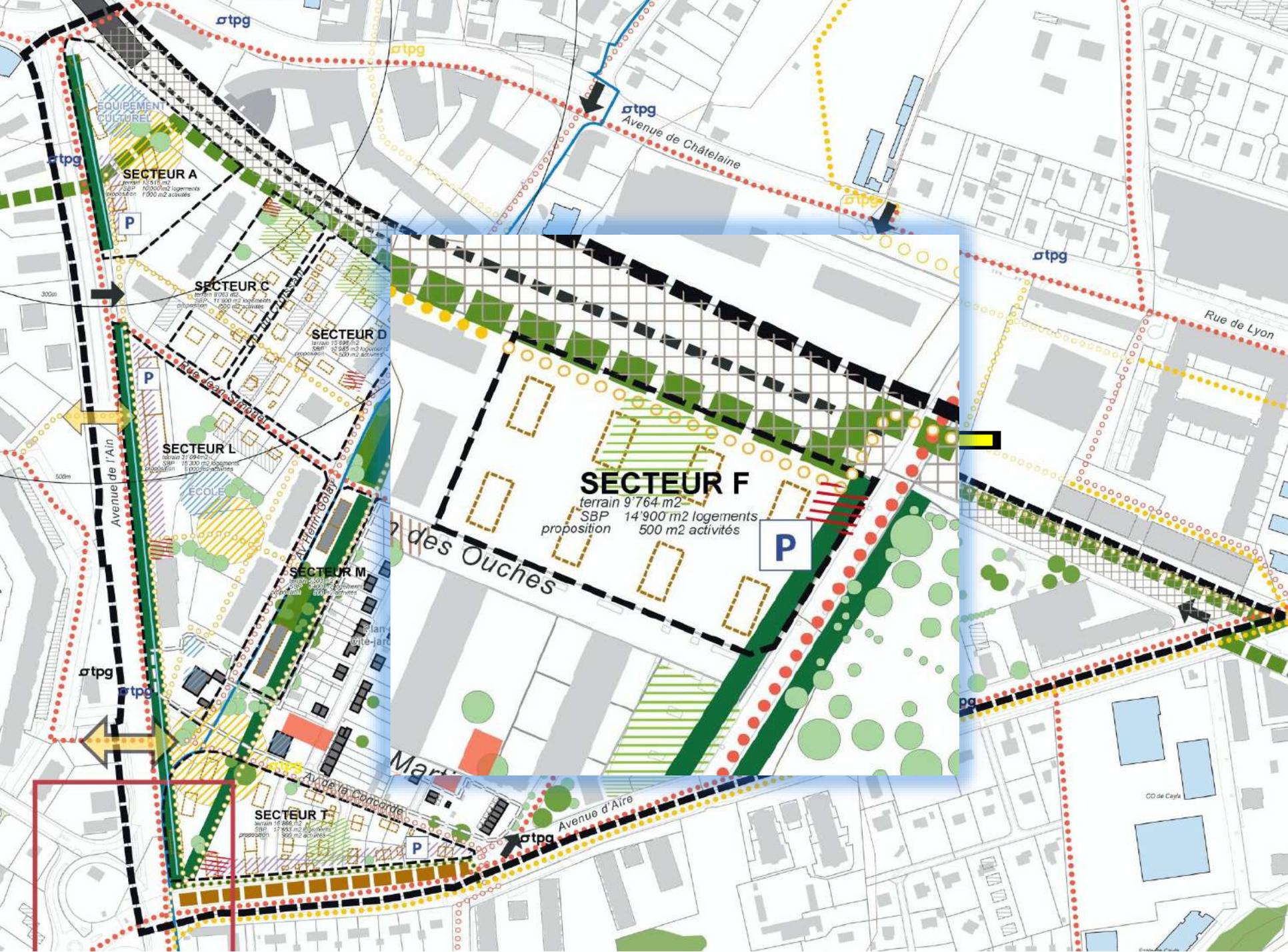




# Actualité Secteur A

Propriétaire : Ville de Vernier & Fondation HBM Emile Dupont

- Centre Culturel de Châtelaine + logements étudiants
- Concours d'architecture : fin 2<sup>ème</sup> tour
- Clôture du concours et élection d'un lauréat : juin 2015
- Centre Culturel de Châtelaine 2018







# Charte des espaces publics et paysagers – Secteur F

## ZOOM SUR LE SECTEUR F

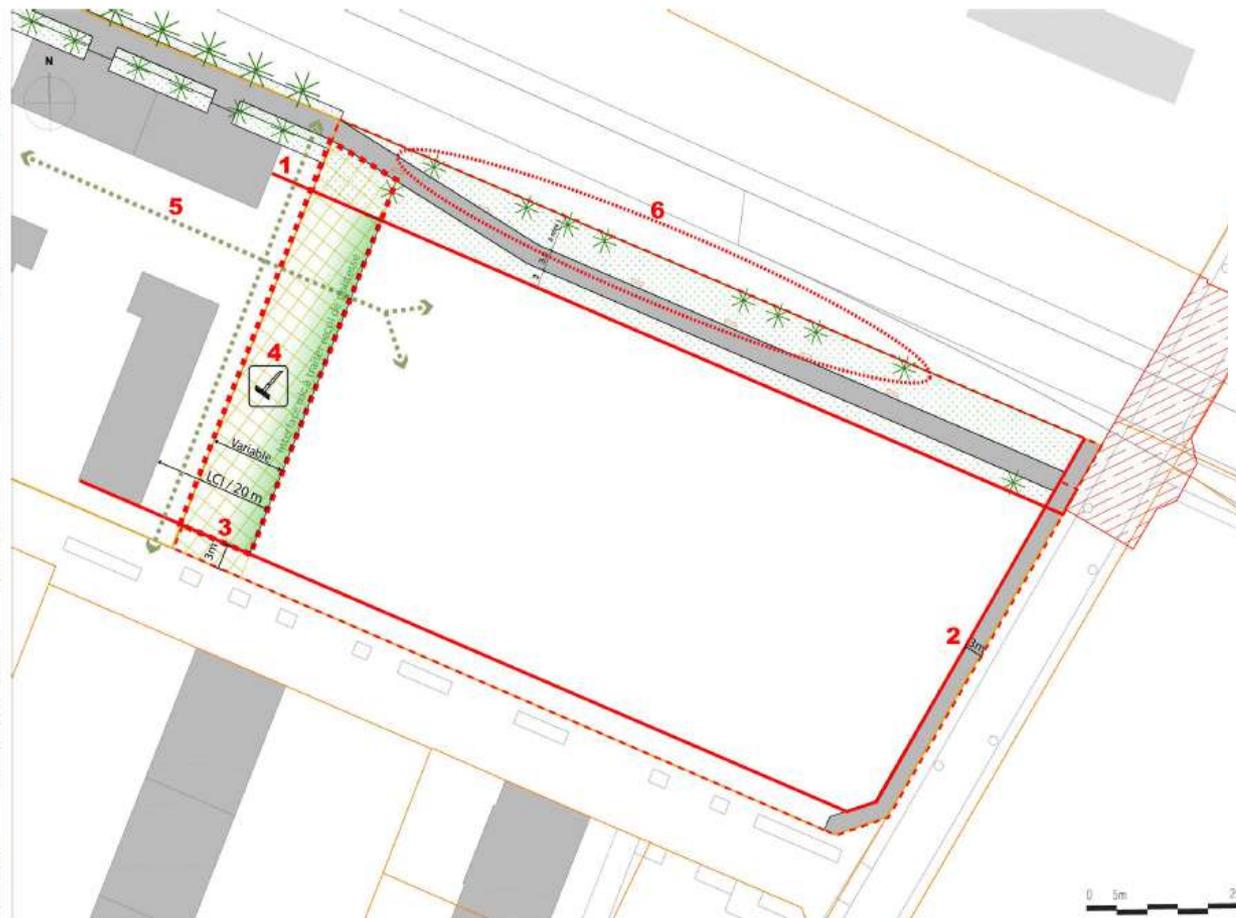
### OBLIGATIONS

**1** - L'opérateur devra observer un recul de 11.50m par rapport à la clôture CFF (limite foncière actuelle) afin de permettre le passage de la voie verte (en servitude large de 3.50m, aménagé par l'opérateur) et le maintien des arbres (sur une emprise de 5,00 m ) le long des voies CFF. Il devra proposer un traitement paysager végétal du socle du bâtiment conformément aux principes de la charte des espaces publics et paysagers du PDQ Concorde. L'épaisseur minimale de ce socle sera de 2.5m. Il est recommandé dans la charte une épaisseur de 4m pour assurer une véritable diversité végétale et maintenir une distance acceptable aux façades.

**2** - L'opérateur devra observer un recul de 3m par rapport au trottoir existant pour une cession gratuite du hors ligne le long du chemin des sports, en vue d'un aménagement futur de la rue en faveur de la mobilité douce.

**3** - Les bâtiments respecteront l'alignement avec les bâtiments existants le long du chemin des Ouches. L'opérateur devra donc observer un recul de 4m par rapport à la limite foncière actuelle qui sera aménagé par l'opérateur dans le même principe que les parcelles voisines.

**4** - Les plantages présents sur le site devront être réimplantés et associé à aux cheminements piétons vers le chemin des Ouches au sud, vers la Voie Verte au nord. Le rapport entre



le Rdc des nouveaux bâtiments et le secteur de plantation devra être travaillé.

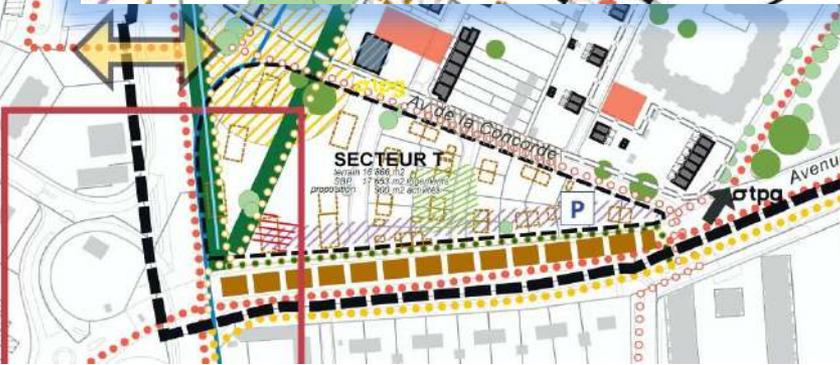
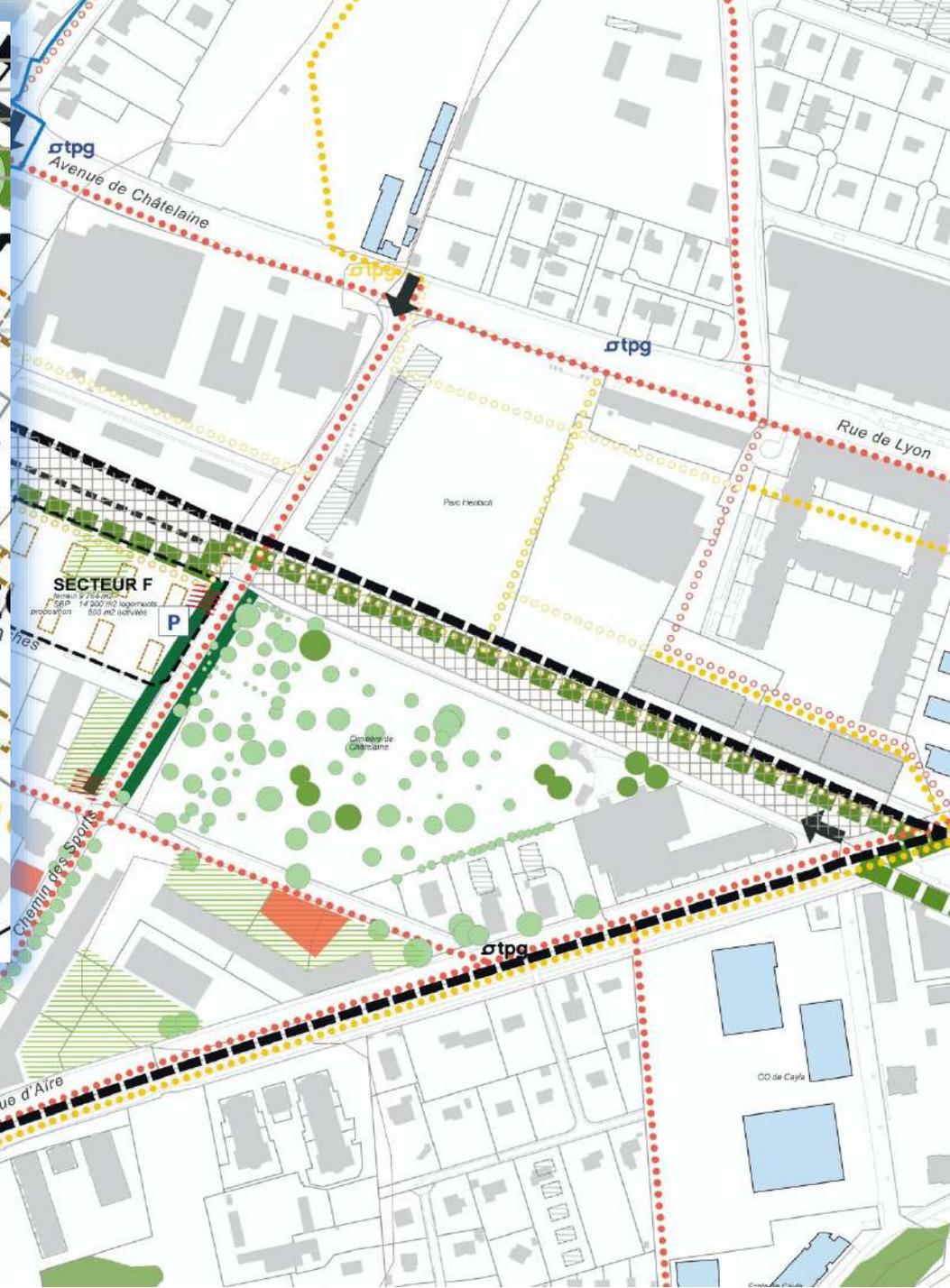
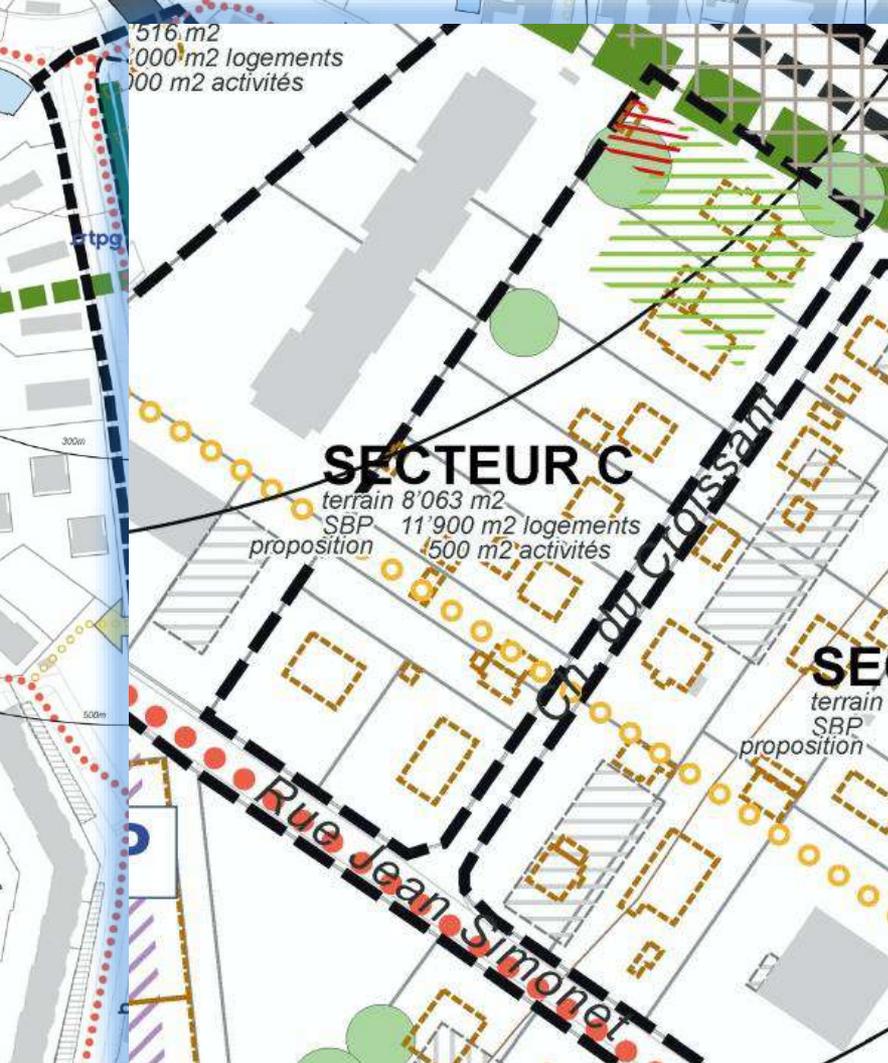
**5** - L'opérateur devra respecter la distance de (17.00 – 20.00 m LCI) entre bâtiments. L'opérateur devra ménager une continuité piétonne au débouché du chemin en coeur de la résidence voisine.

**6** - Les arbres présents le long de la clôture des voies CFF devront être conservés. D'une manière générale il est demandé une attention au patrimoine végétal du secteur de projet.

# Actualité Secteur F

Propriétaire : Fondation HBM Emile-Dupont

- Concours d'architecture : fin 1<sup>er</sup> tour
- Présence d'un représentant des habitants dans le jury
- Clôture du concours et élection d'un lauréat : automne 2015



# Actualité Secteur C

Propriétaires : multiples

- Fin de la procédure d'adoption du plan localisé de quartier le 26 mai 2015, à suivre...









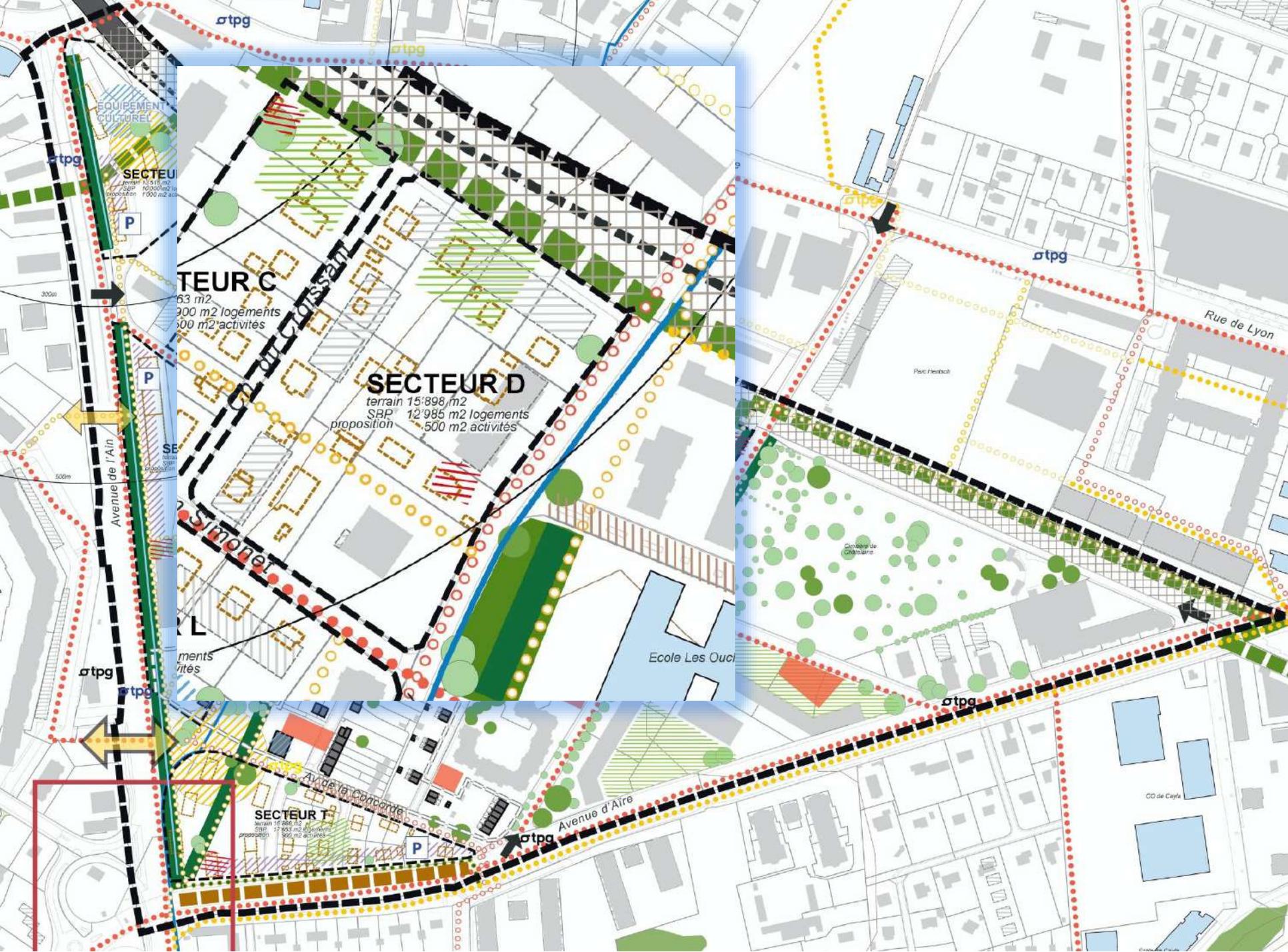
Kategorie  
1  
2

Columbin  
Désiré

# Actualité Secteur T

Propriétaires : Etat de Genève, Ville de Genève et de Vernier, Fondation HBM Emile Dupont

- Programme du concours d'architecture et charte des espaces publics et paysagers en phase d'élaboration
- Concours commun : logements + parc/place de la Concorde





# SECTEUR D

Propriétaires : Ville de Vernier

- Plan localisé de quartier
- 10 bureaux d'architectes
- 1 Lauréat en fév. 2015

Bureau F. Graf & J. Menoud en collaboration avec  
Beric Realisation SA.